

AUTO-CERTIFICATION DE RÉSIDENT FISCAL (DÉCLARATION SUR L'HONNEUR)

A renvoyer, complétée et signée par courrier, par mail ou par remise en mains propres à votre agence,

Ce document a pour objet de vous permettre de déclarer l'ensemble des statuts de résidence fiscale auxquels vous êtes soumis.

La France ayant signé des accords de transparence fiscale avec un certain nombre de pays, **les établissements financiers sont tenus d'identifier l'ensemble des résidences fiscales de leurs clients et de communiquer aux administrations fiscales** concernées un certain nombre d'informations financières concernant les clients soumis à leurs législations fiscales.

Ces obligations concernent notamment les personnes considérées comme « US Person » (personne américaine) par la législation américaine.¹

J'ai bien noté que je dois indiquer **dans cette attestation tous les pays** dans lesquels **je suis résident(e) fiscal(e)** en fonction de ma situation et du droit fiscal respectif des Etats concernés.

Je reconnais être informé(e) que :

- cette auto-certification fera l'objet d'un contrôle de vraisemblance de la part de la Caisse régionale à l'issue duquel elle pourra être amenée à me demander des justificatifs complémentaires,
- les informations contenues dans cette auto-certification sont susceptibles d'être déclarées à l'administration fiscale française et transmises par celle-ci à l'administration fiscale de mon ou mes pays de résidence fiscale.

Je m'engage à signaler à mon agence, par courrier ou par mail, dans un délai de 30 jours tout changement concernant ces informations.

J'atteste sur l'honneur et sous ma responsabilité que les informations déclarées dans cette auto-certification sont au mieux de ma connaissance, exactes et complètes.

Toutes fausses déclarations constituent, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, un délit passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

En cas de difficultés pour déterminer votre ou vos résidences fiscales, il peut être nécessaire de consulter les sites des administrations fiscales ou un conseil fiscal. Vous trouverez dans la notice d'information les grandes lignes et les sources des obligations réglementaires, auxquelles sont soumis les établissements financiers, relatives à la transmission automatique d'informations entre administrations fiscales ainsi que le nom des sites Internet pouvant vous être utiles dans vos démarches.

La Caisse régionale traite vos données personnelles en qualité de responsable de traitement pour, conformément à ses obligations légales, les communiquer à l'administration fiscale. La Caisse régionale pourra partager vos données personnelles aux assureurs du Groupe, Predica et Crédit Agricole Assurances Retraite, respectivement responsables de traitement, si vous souscrivez un contrat d'assurance auprès de ces assureurs, qui les traiteront pour les mêmes finalités, et sur la même base légale que la Caisse régionale. Vous disposez conformément à la loi, notamment d'un droit d'accès et de rectification. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre politique de protection des données sur notre site Internet ou en agence ainsi que les politiques de protection des données de votre assureur.

Pour vous aider à compléter cette auto-certification, vous pouvez consulter la notice d'information sur le site Internet : <https://www.credit-agricole.fr/particulier/informations/fatca.html>

¹ Se référer à la notice d'information pour la définition d'une US PERSON



AUTO-CERTIFICATION DE RÉSIDENCE FISCALE (DÉCLARATION SUR L'HONNEUR)

Référence client :

Mme/Mr Né(e) (nom patronymique le cas échéant)

Né(e) le ... / ... / ... à (Ville) , (Pays)

Adresse :

.....

Résidences fiscales hors Etats-Unis

Ma (mes) résidence (s) fiscale(s) est (sont) située(s) (à compléter obligatoirement) :

- en France : Oui Non
- et / ou dans un autre Etat : Oui Non

Pour les Etats hors France, merci de compléter le tableau suivant :

Etats/Pays	Est-ce que l'Etat concerné vous a attribué un Numéro d'identification fiscale (NIF) ?	Si oui, indiquer ce NIF
	Oui Non	
	Oui Non	
	Oui Non	
	Oui Non	

Cas particulier de la législation fiscale des Etats-Unis

Je suis une « US Person » au sens de la réglementation fiscale des Etats-Unis (à compléter obligatoirement) :
Oui Non

Si Oui, je renseigne obligatoirement mon n° d'Identification fiscale américain ou "Taxpayer Identification Number" (TIN) :

.....

A, le ... / .. /

Nom et qualité du signataire

Signature du client